

CONFERENCE DE CONSENSUS

Le jeudi 27 janvier 2005, la CFE CGC était invitée par le Conseil national des programmes (CNP) à une journée de réflexion-débat sur la formation professionnelle et technologique initiale. Mmes Allainmat et Poncet du **CNGA** ont assisté à cette première journée qui avait pour thème l'organisation des cursus dans la formation professionnelle initiale.

Cette première conférence de consensus était présidée par M. Legrand, professeur des universités. Un jury composé de 8 personnalités diverses du monde de l'entreprise, des collectivités territoriales, de la recherche et des universités, du ministère... est chargé de suivre les débats et de faire des propositions et des recommandations qui seront transmises au gouvernement et ceci à la suite des 3 journées. De plus un appel à contribution en direction d'organismes et de personnalités compétents a été lancé et le **CNGA** a déposé une contribution relative à l'enseignement technologique.

Les 8 intervenants de ce jour sont dans l'ordre de leur prise de parole:

- M. Benoît Bouyx, directeur adjoint de l'Onisep
- Mme Fabienne Maillard, docteur en sociologie
- M. Henri Prévost, conseiller référendaire à la Cour des comptes
- M. Willam Marois, recteur de l'Académie de Bordeaux
- Mme Elisabeth Chatel, maître de conférence
- M. Werner Zettelmeier, professeur à l'université
- Thierry Reygades, secrétaire général du SNES
- Michel Valadas, IGEN

En fonction de leurs expériences, ces intervenants, à titre personnel, nous ont donné leur opinion sur 3 thèmes qui leur ont été imposés à savoir :

- 1) Insertion et poursuite d'études : cette double finalité des diplômes professionnels demeure-t-elle pertinente aujourd'hui et dans tous les cas ?
- 2) Baccalauréats professionnels et technologiques : faut-il les maintenir en parallèle dans toutes les spécialités ?
- 3) Voies d'excellence : comment les construire au sein et à partir de la voie professionnelle ? L'exemple des autres pays européens.

Résumé des idées qui nous ont semblé les plus intéressantes et pertinentes, parfois contradictoires :

- un diplôme professionnel a une double finalité d'insertion et de poursuite d'étude et la prédominance d'une de ces finalités dépend de l'époque et du diplôme : le CAP est actuellement un diplôme à finalité majoritairement insertion, le bac STI à finalité poursuite d'études...

- ce qui caractérise un diplôme professionnel comme le bac Pro, par rapport à un diplôme général est que : le référentiel et l'ouverture des sections se font en partenariat avec le monde économique national et local, la priorité va à l'insertion professionnelle, l'adaptabilité est réelle, une période de formation en entreprise est prévue, il y a dissociation entre préparation et certification. Or un diplôme comme le bac STI est bien différent puisque l'insertion professionnelle y est faible et il n'y a pas obligatoirement de stages en entreprises.

- la formation professionnelle n'est pas l'apanage de la formation initiale : existent aussi la formation continue, l'apprentissage et la VAE...

- le fait pour un diplôme de s'orienter vers la poursuite d'étude entraîne une augmentation des savoirs académiques, donc augmente l'échec des élèves suivant cette formation.

- le BEP semble actuellement est un diplôme bâtard qui pourrait disparaître : 50 % des lycéens poursuivent leurs études (soit 70 % des diplômés), l'insertion diminue et le

diplôme le mieux adapté pour l'insertion semble être le bac professionnel. De plus pourquoi faire coexister 2 diplômes de niveau V, CAP et BEP ?

- les 2 années correspondant au BEP pourraient être une période de réflexion et de détermination du choix professionnel de l'élève qui se spécialiserait et apprendrait un métier réellement pendant les 2 années de bac professionnel.

- on pourrait supprimer le BEP et établir un cursus en 3 ans pour le bac professionnel (seconde professionnelle, 1^{ère} et terminale Pro) ce qui aurait l'avantage pour ce cursus de se rapprocher des bacs généraux et technologiques et diminuerait l'âge d'obtention du bac pour les élèves.

- la finalité du bac pro est l'insertion mais la poursuite d'étude n'est pas verrouillée sur le plan juridique.

- avec le temps les bacs technologiques ont perdu leur finalité professionnelle et la poursuite d'études souvent en BTS ou IUT se généralise (80%) ; les bacs technologiques se rapprochent ainsi des bacs généraux (voir la transformation du bac STT en bac STG).

- un rapport de la CRAM préconise 2 validations distinctes pour certains diplômes comme le CAP ou BEP : une validation de l'enseignement professionnel pour l'obtention du diplôme et une validation de l'enseignement général pour la poursuite d'études.

- l'avenir des formations en 2 ans de type BTS ou IUT est menacé par l'harmonisation européenne et la mise en place du système LMD.

- dans certains domaines les diplômes de niveau V ou IV sont sans intérêt et ne permettent pas l'insertion des jeunes (exemple : comptabilité et secrétariat). Par contre dans d'autres professions, le niveau V et IV est suffisant (coiffure) et parfois tous les niveaux sont pertinents et correspondent à des emplois (exemple le bâtiment : ouvrier, conducteur d'engin, chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, ingénieur).

- on constate pour les élèves que le choix scolaire dépend fortement de l'offre de proximité or certaines régions sont fortement défavorisées.

- en France, le nombre de BEP, CAP, bac pro est important ; cela fait la richesse de notre enseignement professionnel mais la diversité des formations n'est pas toujours lisible pour nos élèves.

- on constate de meilleurs résultats aux examens professionnels et technologiques par la voie de la formation initiale que par la voie de l'alternance car les savoirs académiques sont plus développés en formation initiale.

- le coût de la formation professionnelle a beaucoup augmenté ces dernières années car le statut des enseignants, principalement des PLP, a été revalorisé et leurs horaires hebdomadaires ont diminué ; de plus, l'enseignement professionnel se déroule principalement en petits groupes surtout pour les activités pratiques ce qui augmente encore le coût de la formation (en tant que syndicat nous ne pouvons qu'approuver cette amélioration de statut de nos collègues de lycée professionnel d'autant plus qu'un professionnalisme de plus en plus pointu leur est demandé).

- des solutions sont proposées pour améliorer l'enseignement professionnel et le rentabiliser : simplifier l'offre, faire mieux découvrir les métiers aux jeunes, consolider les savoirs fondamentaux et l'employabilité, réfléchir sur le financement de la formation professionnelle, rapprocher l'entreprise des professeurs techniques et du monde de l'éducation, mettre en valeur des personnes qui grâce à leurs connaissances technologiques et leur savoir-faire ont réussi, faire plus travailler les jeunes au sein des entreprises, faire un suivi global du jeune après sa sortie de l'école...

- il est nécessaire de prévoir des passerelles permettant aux élèves de se réorienter (cf. les premières d'adaptation qui sont tombées en désuétude) : passerelle entre une seconde pro et une première STI, entre une seconde générale et une première pro, entre les bacs pro et la 1^{ère} année de BTS...voire des années de remise à niveau (exemple : entre le bac pro et

la première année de BTS) ce que font certains élèves titulaires de bac pro qui redoublent en terminale STI. Ce serait une erreur de réserver certaines sections de BTS aux bacs pro ce qui aurait pour effet de dévaloriser le diplôme.

- certaines sections (bac pro SMS) ne proposent pas de poursuite d'études sauf des préparations souvent privées pour certains concours.
- il est difficile de raisonner de façon générale car certains diplômes sont directement liés à l'activité économique (CAP boucher) et d'autres sont des diplômes transversaux (vente, comptabilité).
- les problèmes liés aux difficultés d'enseignement en LEP ont été évoqués : peu de motivation des élèves qui ne sont pas toujours orientés en fonction de leurs goûts, problèmes de comportement, peu de filles dans les secteurs industriels, population défavorisée, inappétence scolaire...
- on ne peut comparer un LEP parisien à petits effectifs et peu de sections avec une cité scolaire de banlieue où les problèmes sont plus criants.
- actuellement les titulaires des bacs technologiques et professionnels représentent 50 % des bacheliers.
- les titulaires de bac pro profitent plus des emplois aidés (emplois jeunes) que les bacs STI, subissent un déclassement à l'entrée de leur vie active supérieur qui perdure
- les représentants des parents ont protesté contre le coût de revient pour une famille d'un enfant scolarisé dans l'enseignement technologique et professionnel
- le système dual allemand a été évoqué :
 - les entreprises ne payent pas de taxe d'apprentissage mais s'occupent de formation à travers les nombreux stages qu'elles proposent
 - les PME remplissent de moins en moins ce rôle de maître de stage ; il a donc fallu créer des structures extra entreprises surtout à l'Est
 - les résultats de tests européens (PISA) ont été très décevants pour les lycéens allemands.
- ce sont principalement les services tertiaires qui créent les emplois et non le secteur industriel.
- l'Education Nationale, ces dernières années a multiplié les réformes qui n'ont pas pu être évaluées sur le long terme
- il est indispensable, au collège, de former les élèves au métier (visite d'ateliers, d'entreprises..) et le collège a besoin d'aides, de structures pour l'aider dans cette tâche.
- il semble aussi indispensable d'adapter l'offre de formation aux métiers dont le pays a besoin (bouchers, jardiniers, maçons) et la concertation région éducation nationale doit être renforcée.

A suivre dans l'attente des recommandations du jury...

Françoise PONCET